

PROCES VERBAL

Date et heure de la séance : 24 JANVIER 2024

Nom	Prénom	Qualité
VALDENAIRE	Sylviane	Présidente de la séance
VERBAERE	Ludovic	1 ^{er} adjoint présent SECRETAIRE DE SEANCE
LAMBOLEY	Claude	2 ^{ème} adjoint présent
GENEY	Jean-Michel	3 ^{ème} adjoint ABSENT
CLAUDEL	Hubert	Conseiller municipal – ABSENT POUVOIR à Mme VALDENAIRE Sylviane
DAVAL	Jean-Luc	Conseiller municipal présent
GALMICHE	Daniel	Conseiller municipal présent
PEREAUX	Laurence	Conseillère municipale présente
MORITZ	Marie Hélène	Conseillère municipale présente
LAMBERT	Myriam	Conseillère municipale présente
HELLE	Evelyne	Conseillère municipale présente

Quorum :

Le quorum, c'est-à-dire le nombre de conseillers municipaux devant être effectivement présents lors de l'approbation des délibérations, doit être supérieur à la moitié du nombre de conseillers en exercice.

Le quorum s'apprécie au moment de l'ouverture de la séance, mais également au moment de la mise en discussion de chacun des points de l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 11

Nombre de conseillers pour quorum : 6

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 9 présents- 2 absents dont 1 ayant donné pouvoir.

Nombre de conseillers municipaux absents : 2

Le quorum est donc atteint.

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

1. Délibération 4-2024/01/093 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre de la DSIL,
2. Délibération 4-2024/01/094 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Salle du restaurant : Demande d'aide au titre de la DETR,
3. Délibération 4-2024/01/095 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique et salle du restaurant : Demande d'aide des Fonds de Concours de la CCME,
4. Délibération 4-2024/01/096 : travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide de la Région : EFFILOGIS,
5. Délibération 4-2024/01/097 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre des CEE,
6. Délibération 4-2024/01/098 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre des Fonds Verts
7. Délibération 4-2024/01/099 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique et salle du restaurant : Avis pour consultation de marché public – Maître d'œuvre
Questions diverses

Les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées

1. Délibération 4-2024/01/093 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre de la DSIL :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

2. Délibération 4-2024/01/094 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Salle du restaurant: Demande d'aide au titre de la DETR :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

3. Délibération 4-2024/01/095 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique et salle du restaurant: Demande d'aide au titre des Fonds de concours de la CCME :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

4. Délibération 4-2024/01/096 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide de la Région - EFFILOGIS

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

5. Délibération 4-2024/01/097 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre des CEE – Certificats d'économie d'énergie :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

6. Délibération 4-2024/01/098 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre des fonds Verts :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

7. Délibération 4-2024/01/099 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique et salle du restaurant : Avis pour consultation de marché public - Maître d'œuvre :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de la maîtrise d'œuvre / marchés publics

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

Questions diverses :

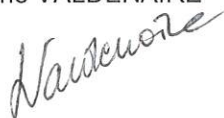
Vœux 2024

La Mutuelle Territoriale fait une permanence dans nos locaux le 4 mars 2024 après midi

« Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

« L'exemplaire original du procès-verbal, qu'il soit établi sur papier ou sur support numérique, est conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité. »

Le Maire
Sylviane VALDENNAIRE



Le secrétaire de séance
Ludovic VERBAERE

